



Comité de Direction du 6 novembre 2018

Présents : BENOIT Pierre (départ à 19H40), BERGER Christine, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PELLET François, STRIPPOLI Guillaume.

Assistent : BILLOUD Jean Louis, TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, LACQUES Maurice, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction :

- souhaite un prompt rétablissement au jeune Jules EVRARD qui s'est blessé lors du stage d'éducateur U11 à Saint Paul de Varax.

- encourage Lydia LEAO de club de l'Olympique Sud Revermont 01 et de de la commission du plan de féminisation qui va faire partie du groupe des 25 femmes qui sont retenues cette saison pour appartenir d'ici 2020 au groupe des 100 dirigeantes de la FFF qui vont œuvrer dans le programme d'accompagnement des femmes dirigeantes.

- Salue :

- Les performances des clubs de Feillens ainsi que du FBBP01 en coupe de France, du club de Plastics Vallée en coupe de France féminine et celles des clubs de Viriat et du FBBP01 en coupe Gambardella.

- Félicite :

- La sélection U15 du district de l'Ain pour son bon comportement lors du rassemblement inter districts de la LAuRAFoot qui s'est tenu du 2 au 4 novembre à Vichy. Elle termine 5^{ème}/12.
- Les filles U15 du district de l'Ain qui ont participé au rassemblement à Hauteville.
- Sabrina BRUFFIN du club d'Ain Sud Foot et Perrine QUEIROZ du FBBP01 qui ont suivi et réussi avec succès un stage régional 100% arbitrage féminin à Autrans.
- Les 15 arbitres qui ont réussi l'examen initial des 27 octobre, 2 et 3 novembre 2018.

- Remercie les techniciens et les bénévoles investis dans l'ensemble des stages et des manifestations organisés par le district durant ces dernières semaines.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 2 octobre 2018](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Point sur les licences](#)

Au 6 novembre 2018 : 18317 licences.

Rappel

Au 03/11/2017 : 18202 licences.

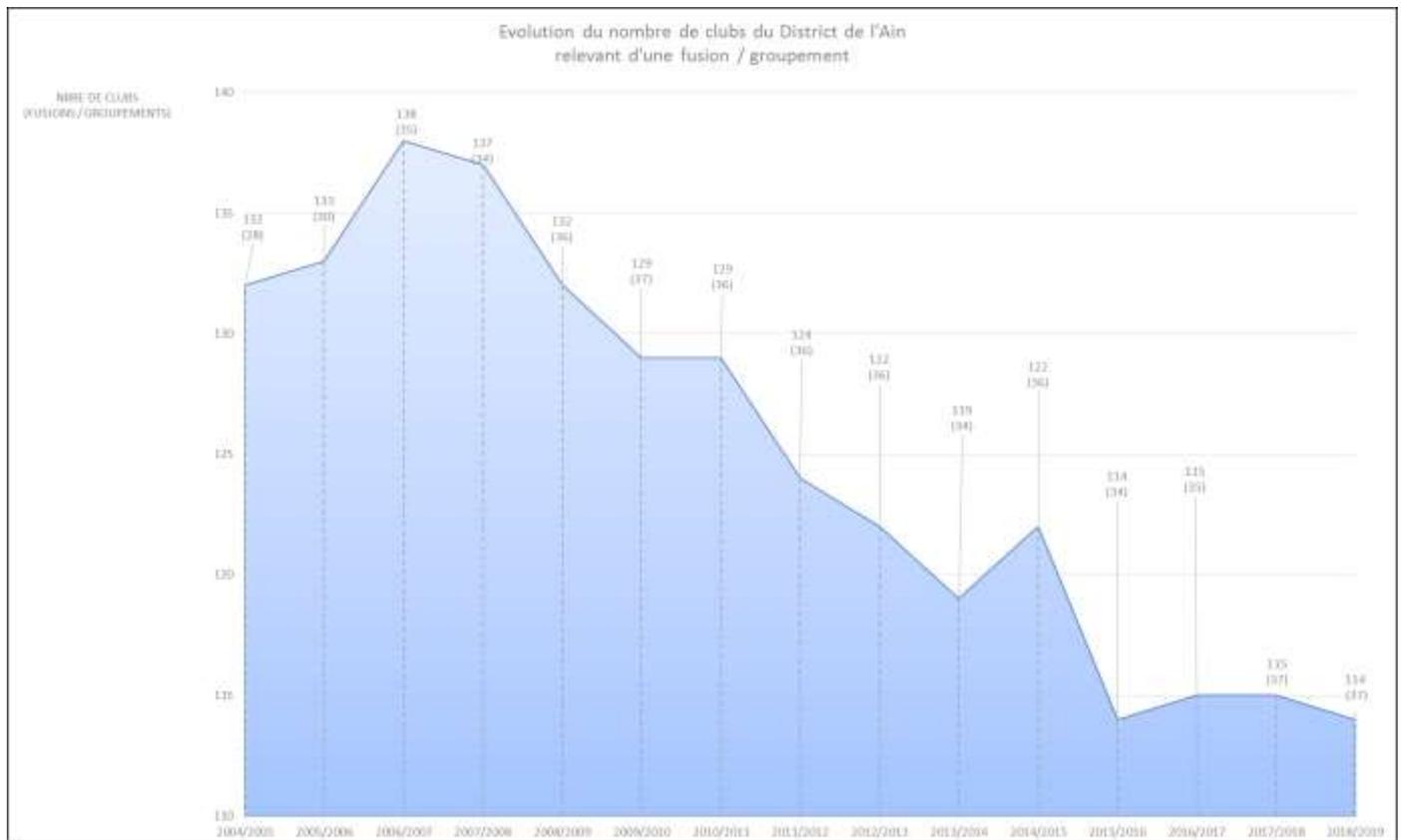
Aux 15/11 des saisons précédentes :

Saison 2016/2017 : 17985 – saison 2015/2016 : 17085 – saison 2014/2015 : 16983 – saison 2013/2014 : 16476

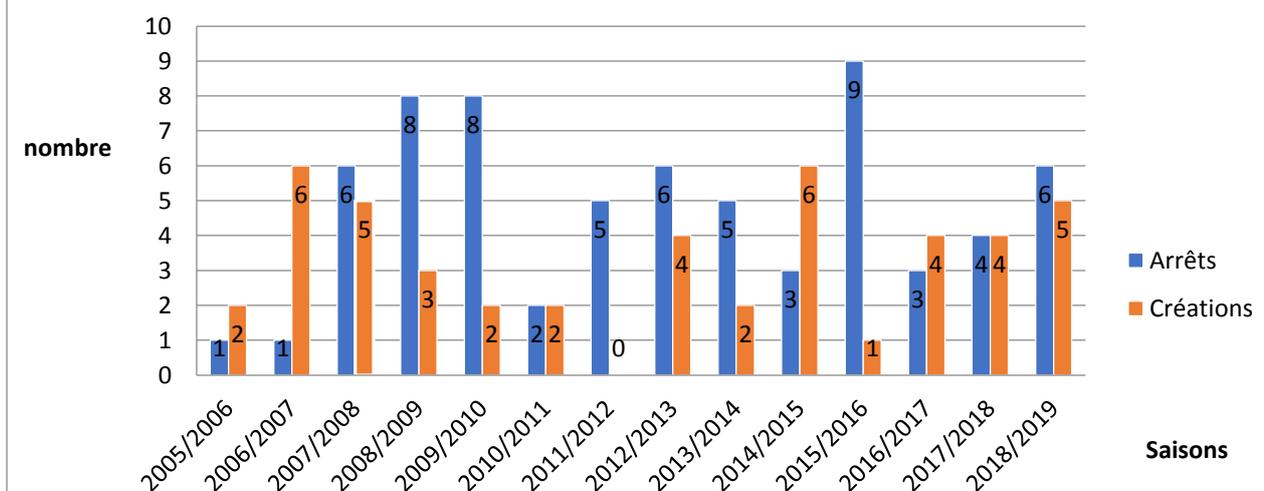
Récompenses de licenciés

Les membres du comité de direction valident le principe de récompenser la dirigeante obtenant la 350^{ème} licence de cette catégorie durant cette saison et également le ou la personne qui sera la 20 000^{ème} licenciée du district.

Bilan des clubs engagés cette saison



Suivi des arrêts et création des clubs et des groupements

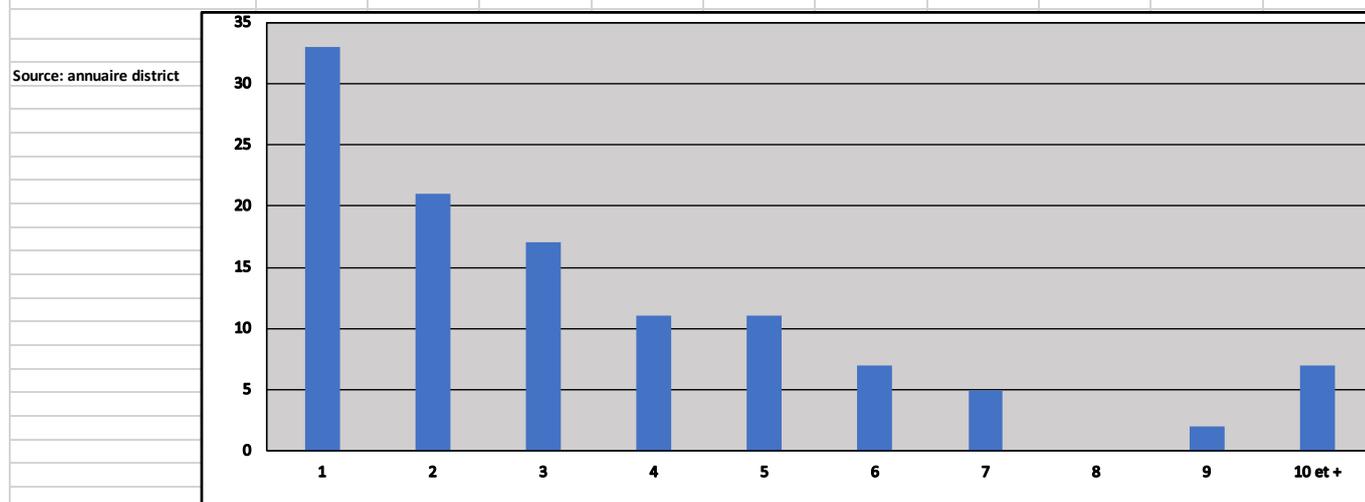


Source : annuaire

Bilan des années de présidence dans les clubs

Etat des lieux de la présidence des clubs du District de l'Ain. (Saison 2018/2019)

Nb années de présidence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Nb de présidents 114 au total	33	21	17	11	11	7	5	0	2	7



District de l'Ain

% de saisons de présidence

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
1ère saison	27,80%	23,80%	20,20%	25,70%	21,80%	28,90%
2ème saison	25,20%	20,60%	21,90%	18,90%	20,90%	18,50%
3ème saison	8,40%	21,40%	15,90%	13,70%	14,80%	14,90%
4ème saison	8,40%	6,50%	20,10%	10,20%	11,30%	9,60%
5ème saison	8,40%	4,90%	5,20%	14,50%	8,70%	9,60%
6ème saison	4,20%	7,30%	3,50%	3,40%	8,70%	6,20%
7ème saison	2,50%	2,40%	5,30%	3,40%	1,70%	4,40%
8ème saison	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	3,50%	0,00%
9ème saison	0,80%	2,40%	2,60%	0,00%	1,70%	1,70%
10ème saison et +	11,80%	8,20%	5,30%	7,70%	6,90%	6,20%

Création d'entente d'équipes pour la saison 2018/2019

Catégorie Vétérans

Balan FC / Bressolles (responsable : Balan)

Châtillon la Palud / Côtère MV (responsable : Châtillon la Palud)

Révision du règlement intérieur de la commission départementale de l'arbitrage

ARTICLE 19 : Candidature au titre d'arbitre de Ligue

Tout arbitre de District qui remplit les conditions arrêtées par la CRA et la CDA peut faire acte de candidature au titre d'arbitre de Ligue sur présentation par son District. Le candidat doit :

- Etre âgé de moins de 36 ans au 1 janvier de la saison pour la candidature,
- Avoir un minimum de deux saisons d'arbitrage au sein du District, ~~dont 1 complète en catégorie D1~~
- Etre classé en catégorie D1 lors de la saison de présentation ou promotionnel,

- Etre classé en catégorie D1 « aspirant » lors de la saison de présentation. Le classement de l'arbitre en catégorie D1 « aspirant » doit être validé au 31 décembre de la saison en cours par la CDA.
- Avoir dirigé avant l'examen, au moins 10 rencontres de division supérieure de district.

Dans tous les cas, seule la CDA est habilitée à transmettre le dossier du candidat à la CRA. Les candidats Pré-Ligue, Ligue jeune et Ligue senior doivent s'engager à respecter le règlement mis en place par la section formation « Ligue » de la CDA.

Date d'effet : à compter de ce jour.

ARTICLE 34 : Arbitres Promotionnels

Un groupe « d'arbitres promotionnels » peut être constitué chaque saison. Les arbitres sont sélectionnés par la CDA en fonction :

- de leur volonté d'évoluer en intégrant la formation LAuRAFoot ;
- de la qualité de leurs prestations sur le terrain (évaluations notées et conseils).
- de leurs connaissances théoriques (Questionnaire minimum 15,50).

L'objectif de ce groupe est de permettre à ces arbitres d'intégrer les groupes supérieurs de District puis de Ligue sans passer par tous les groupes de District.

Un arbitre stagiaire avec potentiel peut intégrer cette filière en cours de saison.

A la fin de la saison en fonction de leurs prestations ou de leurs résultats, la CDA décide de leur nouvelle affectation en interne ou en Ligue, dans les niveaux cités ci-après :

- D4 promotionnel : arbitre évoluant en D4
- D3 promotionnel : arbitre évoluant en D3
- D2 promotionnel : arbitre évoluant en D2
- Aspirant ligue : arbitre évoluant en D1, susceptible d'être présenté à l'examen ligue

L'arbitre promotionnel qui arrête en cours de saison revient automatiquement au dernier niveau acquis. Un arbitre ne peut rester dans la filière promotionnelle plus de 4 saisons. Sans évolution durant 2 saisons consécutives, il sort de la filière promotionnelle.

Ils peuvent évoluer à un niveau supérieur à leur classement avec accord CDA dans le but d'évaluer leurs capacités.

Dans l'optique d'une candidature rapide au titre d'arbitre de ligue, et afin de respecter les conditions imposées par le règlement intérieur de La CRA de la LAuRAFoot, une promotion exceptionnelle peut s'effectuer avant le 31 décembre de la saison en cours.

Cette possible promotion se base sur le ou les rapports d'observation transmis à la CDA, ainsi que sur les résultats obtenus dans la partie théorique préparatoire à l'examen de ligue.

Date d'effet : à compter de ce jour.

Révision du règlement intérieur des bénévoles du district

ARTICLE 1.6 – Intégration des bénévoles

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat.

La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception.

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer ~~aux commissions de discipline, des règlements, d'appel, de délégation~~ à une commission correspondant à l'article 5.2 des règlements généraux du district à

l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation

Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente.

Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Accord à l'unanimité du Comité de Direction.

Date d'effet : à compter de ce jour.

Intégration de nouveaux membres dans les commissions 2018/2019

Les membres du comité de Direction valident l'intégration des nouveaux membres ci-dessous.

Les compositions des commissions étant complètes, plus aucune demande d'intégration ne sera acceptée.

Commission des règlements : entrée de Patrick VERNAY – tuteur François PELLET.

Commission sportive (foot à 11) et coupe : entrées de Régis MEJEAN et Mathieu FAUSSURIER – tuteur Jacques CONTET.

Commission sportive (foot à 8 et animation) : entrées de Frédéric DEBOST et Patrick TEPPE – tuteur Patrick CHENE.

Commission de délégation : entrées de Sébastien DESIRAT et Bruno BERTAUX – tuteur Patrick PITARD.

Commission de l'arbitrage : entrées d'Antoine DUBOIS, Jérémy HIRAUT et Romain JARJAVAL – tuteur Jean Louis BILLOUD.

Validation des lieux pour les manifestations du district pour cette saison 2018/2019

- Tours préliminaires de futsal G
20 janvier 2019 : Olympique Sud Revermont 01
27 janvier 2019 : Bellegarde CO
02 février 2019 : Dombes FC
- Finales de futsal G le 09 février 2019
Finale U13 : FC Dombes Bresse
Finale U15 : Plaine Revermont Foot (à confirmer)
Finale U18 : St Vulbas Plaine de l'Ain (visite de la salle est à prévoir)
- Journées futsal des féminines les 26 et 27 janvier 2019 : St Denis les Bourg
- Finales du festival G et F U13 le 06 avril 2019 :
Candidatures reçues de Veyle Saône (ST André d'Huiriat), Marboz, Essor Bresse Saône (Bâgé), Replonges et O. Sud Revermont 01(Tossiat).
Le Comité de Direction valide la candidature du club d'Essor Bresse Saône (Suppléant Veyle Saône).

- Journée départementale U7 le 1^{er} juin 2019 : CO Plateau
- Journée départementale féminines le 02 juin 2019 : en attente
- Finales des coupes de l'Ain le 08 juin 2019 : Marboz
- Challenge U11 du Conseil départemental le 16 juin 2019 : Belley

Un véhicule sera loué afin de transporter tout le matériel lorsque cela nécessaire.

Tirage du prochain tour des coupes de l'Ain

Le tirage des 16^{èmes} de finale se fera le mardi 4 décembre 2018 à l'issue du comité de direction.

Le tirage des 8^{èmes} de finale se fera le mardi 9 avril après les réunions des commissions avec un invité pour procéder aux tirages.

Le tirage des tours suivants se fera en présence des partenaires officiels des coupes le vendredi 26 avril 2019 dans les locaux d'Europe Garage.

Mise en place de nouveaux rapports

La FFF a créé un outil « dématérialisation – Rapports d'arbitrage – Rapports de délégation ».

Décision du comité de direction : J MALIN, les présidents des commissions directement impactées, des commissions périphériques et les personnes du secrétariat s'approprièrent les principes des rapports durant cette seconde partie de saison pour une mise en application après formation des personnes directement concernées dès le début de la saison 2019/2020.

Bénévole du mois

Le district de l'Ain dispose de 8 personnes à proposer comme bénévole du mois durant cette saison.

Pour le mois d'octobre 2018, les membres du comité de direction valident à la candidature de Monsieur INACIO MAIA Luis, membre du bureau du club de Berges du Rhône.

FAFA pour la saison 2018/2019

- Décision de la LAuRAFoot sur la répartition des 1 000 000 € pour les équipements et des 220 000 € pour le transport : 30% de part fixe pour tous les districts – 35% au prorata des licences et 35% au prorata du nombre de clubs par district.
- Enveloppes pour le district de l'Ain : 76 438 € pour les équipements et 16816 € pour le transport.

➤ **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône (saison 3/4)
- Deux dossiers instruits par la commission et transmis à la LAuRAFoot : club d'Ain Sud Foot et club du Belley CS

➤ **Chapitre « Transport »**

- Aucune demande à ce jour.

➤ **Chapitre « Infrastructures »**

Trois dossiers en cours d'instruits par la commission :

- Commune de Feillens pour un éclairage
- Commune de Balan pour un éclairage et une rénovation de terrain
- Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) pour deux terrains synthétiques (Montrevel et Marboz)

Trois dossiers sont ouverts au sein du district pour une étude complémentaire en cours de saison :

- Commune de Groslée St Benoit (nouveau terrain et vestiaires)
- Commune de Béon (rénovation terrain)
- Commune de Vaux en Bugey (club house)

Missions du 03 octobre 2018 au 06 novembre 2018

- 03 octobre : AG UGSEL
- 04 octobre : réunion des délégués du district
- 05 octobre : formation des conseillers pédagogiques des écoles
- 06 octobre : réunion de nouveaux présidents de club
- 06 octobre : réunion plénière des commissions de discipline L'AURAfoot
- 06 octobre : réunion du secteur 4 de l'ANPDF à Valence
- 08 octobre : réunion de la commission communication
- 09 octobre : réunion des sports collectifs (hand/basket/rugby/foot)
- 10 octobre : réunion de bureau
- 11 octobre : journée avec le comité de Sport Adapté à Viriat
- 11 octobre : réunion de la commission technique élargie
- 13 octobre : réunion cantonale avec les représentants du canton de Belley
- 15 octobre : signature de la convention avec la société privée Urban Soccer
- 18 octobre : réunion de la commission technique
- 18 octobre : réunion de la DRCG (ligue – comptabilité des clubs)
- 19 octobre : soirée des champions du CDOS à Oyonnax
- 22 octobre : réunion de la commission du plan de féminisation
- 22 octobre : réunion du FAFA
- 25 octobre : réunion de la commission prévention
- 27 octobre : AG du district
- 29 octobre : réunion de la commission communication
- 02 novembre : remise des récompenses des arbitres au stade Marcel Verchère
- 03 novembre : formation des capitaines U15 par la commission prévention
- 03 novembre : inauguration du stade de Messimy
- 06 novembre : comité de direction

Tour des commissions

Courriel du club de St Maurice de Gourdans suite à la décision du Comité de Direction du 2 Octobre 2018

Le Comité de Direction maintient sa décision prise lors de sa précédente réunion.
Un courriel sera envoyé au FC St Maurice de Gourdans.

Commission de l'Arbitrage (JL BILLOUD)

1) Il rappelle que les modifications de rencontres de dernière minute posent des problèmes de désignation d'arbitre et demande à ce que celles-ci soient accordées à titre exceptionnelle comme le prévoit le règlement.

2) Problème dans les retours tardifs des dossiers médicaux des arbitres.

Le Dr POULARD devant prendre sa retraite, un contact sera pris avec un autre médecin pour les saisons à venir.

Dates de fermeture du district durant les semaines 52 (2018) et 1 (2019)

Le district sera fermé du 24 décembre 2018 inclus au 02 janvier 2019 inclus.

Date de la prochaine réunion

Mardi 4 Décembre 2018 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 20 H 35.